

ASSOCIATION V.I.E. DE L'EAU Josette Fays demande : ENQUÊTE PUBLIQUE :  
**Sujet** : Pôle d'échange Multimodal (PEM) de la Seyne Loi sur l'eau concernant le Vallat -  
fleuve côtier Faveyrolles Communes de la Seyne-sur-Mer et Ollioules  
**Date** : Fri, 22 Feb 2019 15:22:26 +0100  
**De** : Josette Fays ASSOCIATION V.I.E. DE L'EAU

V.I.E DE L'EAU

Var Inondations Ecologisme

Agréée Protection Environnement pour le Var depuis le 14.08.2003

Siège social : Hôtel de ville

n° 1 rue de la République

83210 SOLLIES-PONT

<http://www.varinondations.com> - [var.inondations.ecologisme@hotmail.fr](mailto:var.inondations.ecologisme@hotmail.fr)

Nos réf. : V.I.E/JF/02/19 Solliès-Pont, le 22 février 2019

Objet : Enquête publique P.E.M.

Pôle d'échange Multimodal (PEM) de la Seyne

Loi sur l'eau concernant le Vallat - fleuve côtier Faveyrolles

Communes de la Seyne-sur-Mer et Ollioules

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre association a malheureusement été informée de cette enquête publique que très tardivement ; toutefois il nous est essentiel d'intervenir en tant que membre de la Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs : CDRNM 83.

Par conséquent nous ne développerons pas ce sujet comme nous l'aurions souhaité car force est de constater qu'à nouveau une des dernières zones humides va être sacrifiée et un fleuve côtier, Faveyrolles, artificialisé.

De plus, nous regrettons l'absence de concertation préalable avec les citoyens.

#### 1. INONDATIONS

La création de bassins de rétention dans le Vallat de Faveyrolles pour éviter l'inondation sous le pont-rail alors que des pompes fonctionnent déjà en temps de pluies normales est et restera insuffisant quand on supprime une zone humide naturelle.

Etant donné que ce passage sera fermé lors d'épisodes de pluies intenses et que la création de bassins de rétention n'aura pour effet que de retarder les échéances de fermetures de la liaison méridienne nord-sud, route supplémentaire d'Ollioules à la Seyne, le constat est édifiant.

## 2. IMPERMÉABILISATION

Une grande partie des sols est imperméabilisé par la création de la voie routière en amont du pont rail,

bassins en amont, à fond imperméable sur près de sept hectares en détruisant la zone naturelle humide du Vallat de Faveyrolles,

un giratoire à deux voies occasionnant une route à deux voies de circulation,

une nouvelle voie routière entre la Pyrotechnie et la gare de la Seyne/Six-Fours,

un bassin de rétention des eaux de lavage des routes en aval du pont-rail.

On bétonne, on goudronne et après chaque inondation on s'étonne !

Pourtant les exigences du Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux - SDAGE 2016-2021 - invitent à proposer des solutions alternatives par désimperméabilisation à hauteur de 150% des nouvelles surfaces imperméabilisées - autre exemple sur le bassin versant mais du Gapeau, le SAGE Gapeau quant à lui impose 200%.

Est-il obligatoire que l'urbanisation et le progrès soient toujours en concurrence et au détriment de notre environnement ?

Les dernières zones humides sont sacrifiées alors qu'elles ont un rôle majeur pour la ressource en eau, la prévention des inondations et leur précieux écosystème.

Il est pourtant inévitable qu'une fois que le débit du pompage aura atteint ses limites, le projet sera soumis au niveau du passage sous le pont rail aux inévitables et nombreuses contraintes dus aux ruissellement urbain, inondations et submersion marine soit entre trente centimètres et un mètre, même plus avec le changement climatique.

Le souci principal n'est pas le passage sous le pont-rail qui dans ces circonstances sera condamné mais la mise en sécurité de la circulation de la Pyrotechnie vers la gare et vers le centre-ville de la Seyne-sur-mer.

Faire encore une nouvelle voie de circulation en zone inondable est toujours aisé ; pourtant elle sera inéluctablement dangereuse car même fermée le risque zéro n'existe pas ; et comment proposer sérieusement à une population en constante augmentation de se déplacer dans des conditions déplorables, aléatoires, régulièrement saturées durant des heures ?

Est-ce cela que nous souhaitons léguer aux générations futures ?

Le projet de rétention des eaux du fleuve Faveyrolles dans des bassins artificiels imperméables a pour ambition d'éviter des inondations à la Pyrotechnie mais ce moyen n'est pas justifié par ce projet en l'état.

Trop de problèmes se posent !

Il faudrait tenir compte d'un aménagement global durable, toujours opérationnel entre l'Est et l'Ouest du Pôle d'échange Multimodal entre la Pyrotechnie et le dépôt de bus.

En conséquence, dans la zone humide d'un fleuve côtier, ce projet de création d'une voie méridienne nord-sud Ollioules / la Seyne-sur-mer mériterait d'être approfondi pour être en totale osmose avec le développement durable ; et en l'état de création d'une voie routière et de bassins dans le Vallat de Faveyrolles, au regard de la loi sur l'eau, ce projet doit être suspendu.

En conséquence, nous vous demandons d'émettre un avis défavorable.

Dans l'attente de votre avis, veuillez, agréer, monsieur le Commissaire enquêteur, nos notre parfaite considération.

Josette Fays Présidente

V.I.E. DE L'EAU

Var Inondations Ecologisme

----

Profil : autre

Nom : ASSOCIATION V.I.E. DE L'EAU

Prénom : Josette Fays